

L'association, avec **Valérie Fraux**,

communiqué après le conseil municipal du 26 janvier 2022

Encore une séance qui en dit long sur l'absence de transparence de la municipalité, pour masquer son manque de respect démocratique... Yannick Joubert ne s'y est pas trompé en disant « *arrêtez de prendre les Pornichétins pour des idiots !* ». M. le Maire a beau protester, il devrait d'abord s'abstenir de commentaires ridicules comme : « *moi, je ne vais pas mettre des arbres sur les terrains de tennis...* ».

Délégation de Service Public pour l'exploitation du cinéma municipal

Favorable à la création d'un cinéma associatif à Pornichet, j'ai cependant émis une réserve concernant actuellement le nombre de 80 adhérents au sein de l'association « La Toile de Mer ». Adhérent ne veut pas dire bénévole ! Leur motivation doit être forte pour tenir dans le temps un engagement sur 6 ans. Comme le Pax au Pouliguen est un partenaire du cinéma à Pornichet, en offrant une programmation commune, le pornichétin privilégiera le cinéma le plus proche de chez lui et n'ira sans doute plus à l'autre bout de la baie... L'équilibre de l'offre locale sera modifié, alors que le potentiel de spectateurs de la Presqu'île augmentera peu.

Fonds de concours Carène - Itinéraires cyclables

Approuvant cette convention, j'ai demandé la mise en ligne d'un plan des voies cyclables (faute de pistes) sur le site de la ville de Pornichet pour mieux orienter les adeptes du vélo, résidents, arrivants ou touristes. Aujourd'hui une information n'est accessible que par la communication du Département sur les deux circuits initiés il y a plusieurs années : « Entre plages et bocage » et « Coteaux d'Ermur » par exemple. Itinéraires cyclables et plan de circulation : cela fait des années qu'on nous les promet, mais toujours rien...

Inscription de la commune sur la liste des communes exposées au recul du trait de côte

L'union faisant la force, s'inscrire dans cette démarche à court, moyen et long terme est plus que nécessaire. La cartographie de la commune permettra une meilleure observation de la situation et ainsi mieux prévenir le public. Les préconisations prodiguées lors des demandes de Permis de Construire, Demande Préalable de Travaux deviendront des obligations protégeant les habitants des risques climatiques.

Projet d'implantation d'ombrières solaires

Favorable à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux en autoconsommation, je désapprouve les ombrières pour mettre à l'ombre des automobiles ! Je préconise plus que jamais la plantation d'arbres. Et comme souligné par mon collègue Yannick Joubert, c'est une erreur de privatiser un espace public pour 30 ans, privant ainsi l'équipe municipale suivante d'une possibilité d'orientation différente.

Les décisions L2122

Décision n°2021-458 : bâtiment d'entrée de ville (aire pour navettes estivales, station de location de vélos, WC) Est-ce que les Pornichétins sont au courant de ce projet de bâtiment très design au prix de plus de 300 000 € ? (voir illustration ci-jointe)

Décision n°2021-465 : qualité de l'air dans les écoles du Pouligou, de Gambetta, ainsi que de leurs multi-accueils La ville se limite à l'obligation de l'Etat en contrôlant seulement tous les 7 ans la qualité de l'air dans les écoles communales publiques et multi-accueils. Quid dans les écoles communales privées ? Le projet de capteurs, comme lu dans la communication de la ville le jour même du conseil municipal, grâce à une subvention de l'Etat, va dans le bon sens ! Reste à installer ces capteurs permanents CO2 et faire plus régulièrement les contrôles de polluants environnementaux (particules fines, benzène, etc...).

Décision n°2021-521 : Poste de secours de Ste Marguerite

La terrasse du poste de secours de Ste Marguerite va être agrandie. Enfin, le local-container bien laid installé sur le domaine communal va être habillé ! Le boulevard de l'Océan bien loin du « Cœur de Ville » semble être l'oubli de la commune... Pourtant il attire foule aux beaux jours et mérite bien mieux qu'un vulgaire container...

Décision n°2021-571 : Les ports - étude géotechnique :

Avec un ton plus qu'ironique malvenu mais habituel, le maire indique que les études n'avaient pu être terminées à cause du confinement. Donc, nous sommes encore dans les pré-études avec l'argent des pornichétins...

Ma question orale :

L'Agence Régionale de Santé, service de l'Etat, vient de déclasser la qualité sanitaire des eaux de la plage des Libraires qui est dorénavant qualifiée de "mauvaise".

J'ai lu que vous avez pris, le 14 janvier, un arrêté interdisant tout ramassage et consommation des coquillages.

Il serait judicieux de relayer cette information via le site internet de la ville et surtout par l'application mobile « Pornichet ».

Pourriez-vous nous indiquer quelles sont les causes de cette aggravation et quelles sont les actions que vous comptez engager pour retrouver un niveau de qualité compatible avec le Pavillon Bleu ?

Alors que ma question avait été transmise lundi, deux jours avant le conseil municipal, et au prétexte du Règlement Intérieur, impossible d'échanger sur ce **sujet aussi préoccupant pour une commune littorale**. D'un ton odieux, S. Cauchy se borne à lire un document, copie conforme du communiqué de Presse publié le matin même (*non, ce n'est pas par hasard*) sur le site de la ville.

Le maire se plaint à rappeler que les questions orales ne sont pas obligatoires et que je n'ai pas le droit de répliquer : il y a ceux qui peuvent savoir (le maire et certains adjoints), et les autres (les conseillers municipaux et les Pornichétins) à qui il faut surtout éviter de faire savoir.

En attendant, la situation se dégrade sur la plage des Libraires. Pas un mot en commission consultative sur cet état critique entre le port d'échouage et les Océanes et pourtant l'ensemble du conseil municipal, minorité comprise, aurait à cœur de réfléchir aux solutions à mettre en place en urgence pour freiner cette situation. Comme au Croisic, on sait que ce type de pollution vient souvent de l'urbanisme qui n'isole pas suffisamment Eaux Usées et Eaux Pluviales : y a-t-il suffisamment de contrôle des conformités à Pornichet ?

Pour conclure, est-ce que les séances du Conseil Municipal jouent leur rôle démocratique, ou bien seulement leurs obligations administratives et réglementaires ?

Contact Presse :

Valérie Fraux,

06 20 16 89 62

vfraux@pornichet-c-vous.fr

Détails dans PCV :

www.pornichet-c-vous.fr



**Edicule
Entrée de Ville**



Un espace multifonction :

- Station Vélo Libre Service en liaison directe avec la piste cyclable
- Aire d'attente Navettes
- Toilettes Publiques
- Indicateur entrée de ville

Avancement :

- PC en cours d'instruction
- AO en cours d'analyse
- Travaux ...



Illustration Pornichet (commission CAUCDV 18/05/2021)